

# Compte-rendu du conseil des écoles De Vinci et Debussy du 9 novembre 2018

## 1. Effectifs rentrée 2018.

<i>Ecole Vinci :</i>	CP : 22	<i>Ecole Debussy :</i>	CP : 22
	CP : 22		CE1 : 26
	CE1 : 26		CE2 : 26
	CE1/CE2 : 13 / 9		CM1 : 26
	CE2 : 26		CM2 : 29
	CM1 : 25		ULIS : 11 (inclus dans les classes)
	CM2 : 30		TOTAL : 129 élèves
TOTAL : 173 élèves			

Les parents sont ravis qu'une seconde ouverture de classe ait été actée après la rentrée. Cependant les enseignants regrettent les réactions véhémentes de certaines familles qui se sont plaintes auprès de l'IEN concernant notamment le changement d'école que cette nouvelle ouverture impliquait pour leur enfant.

## 2. Organisation des APC.

Les APC sont organisées suivant un planning propre à chaque enseignant et validé par l'IEN. Ces heures d'APC peuvent avoir lieu le matin avant la classe, le midi ou le soir après la classe.

## 3. Validations.

- Le précédent compte-rendu de conseil d'école est validé.
- Le règlement intérieur commun aux deux écoles est validé.
- Le nouveau projet d'école est adopté.

## 4. Présentation des manuels.

Chaque enseignant a présenté ses différents outils de travail lors de sa réunion de rentrée. Les manuels ne sont donc pas présentés dans le détail.

## 5. Remise des livrets d'évaluation.

Cette année, les LSU (livrets d'évaluation) seront remis semestriellement (en février et en juin soit par voie de cartable, soit en main propre lors d'un rendez-vous).

## 6. Evaluations CP/CE1.

Les évaluations ont été passées conformément à la demande ministérielle. Une analyse sera conduite par les équipes enseignantes. Il convient tout de même de dédramatiser cette situation qui a pu être vécue comme particulièrement stressante par les élèves : les résultats serviront uniquement de repères pour les enseignants.

## 7. Elèves du dispositif ULIS et piscine.

Les élèves de l'ULIS étant désormais inclus dans leur classe d'âge, ceux-ci iront à la piscine lorsque leur classe ira à la piscine. Pour rappel, cette année, seuls les CM1 ne vont pas à la piscine.

## 8. Organisation des élections de parents d'élèves.

Les parents remercient les équipes enseignantes pour leur bon accueil lors des élections des parents d'élèves du 12 octobre dernier.

## 9. Aménagements extérieurs école Vinci.

Les aménagements pour assurer une plus grande sécurité des enfants lors de la sortie des classes sont encore en cours. Il est rappelé que c'est aussi aux parents de se discipliner afin d'éviter des attroupements devant le portail de l'école.

## 10. Possibilité de paiement du périscolaire par chèque CESU.

La municipalité doute que cela soit possible dans la mesure où le temps d'accueil est facturé par le Trésor public et non par une personne / entreprise privée. Elle se renseignera.